

Saint Jean Brèves

Mot du maire

L'inauguration de l'extension et de la rénovation du Centre de secours a eu lieu le 4 mai dernier. L'extension de 87 m² au sol apporte une surface aménageable supplémentaire de 130 m² : 68 m² au rez-de-chaussée et 62 m² à l'étage. De nouveaux vestiaires femmes ont été créés ainsi que des bureaux et un local pour l'amicale des pompiers.

L'ensemble du bâtiment a été rénové. La salle de réunion est maintenant plus grande, plus fonctionnelle. L'espace de pause est séparé de la salle de réunion. Le centre de secours est aujourd'hui plus moderne et plus agréable, il répond mieux aux besoins des sapeurs-pompiers.

Coût total de l'opération : 212 551 € HT, subventionné à hauteur de 70 547 € par l'Etat et 31 579 € par le Département.

Avoir sur la commune un centre de secours est une véritable chance. Le 1^{er} groupe de pompiers de Saint Jean Brévelay a été constitué en 1924. Le local se trouvait alors au cœur du bourg, face à l'église, sur ce qui est aujourd'hui l'espace vert près de l'ancienne bibliothèque. Il est ensuite passé rue des Genêts et puis transféré place de la Croix des victimes dont le nom nous rappelle qu'un incendie fit 9 victimes en 1901, alors que la commune ne disposait pas encore de pompiers. Il fut enfin transféré rue du stade en 1999.

Cette inauguration fut aussi l'occasion de remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers brévélaïens. *Nous sommes attachés à la qualité de vie dans nos communes rurales. Nous la devons à notre environnement, à nos associations et leurs bénévoles, aux liens sociaux forts, mais aussi à la présence rassurante d'un service de secours de proximité, un service assuré par les sapeurs-pompiers volontaires. Les travaux réalisés dans notre centre de secours témoignent aussi de notre reconnaissance et de notre attachement à leur présence sur notre territoire.*

Etre sapeur-pompier est un véritable engagement qui n'est pas sans incidence sur la vie de famille. Il faut une forte motivation pour accepter d'intervenir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, pour répondre présent quand le bip est activé, pour suivre les nombreuses formations afin d'atteindre le niveau nécessaire pour effectuer les interventions dans le respect des règles, sans se mettre en danger ni mettre les autres en danger. Les risques sont réels, il faut apprendre à les limiter, à les maîtriser.

Une occasion aussi de remercier les conjoints et plus généralement les familles, qui doivent s'adapter au rythme du sapeur-pompier et faire des sacrifices pour qu'il (ou elle) puisse exercer ses missions sereinement. L'organisation familiale doit être solide.

Merci à toute la famille des pompiers.

Guénaël ROBIN



L'inauguration a lieu en présence de M. Mikael Doré, Sous-préfet, de Mme Nicole Le Peih, Députée, de Mme Florence Prunet, Conseillère départementale, de M. Gilles Dufeigneux, Président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), du Contrôleur général Cyrille BERROD, commandant le Corps départemental des sapeurs-pompiers, du Lieutenant Stéphane Tatibouet, chef du centre de secours...



Juin 2018
N° 188



Saint Jean Brévelay

Téléphone :
02 97 60 30 13
Télécopie :
02 97 60 34 59

E.mail :
mairie.stjeanbrevelay@wanadoo.fr
Site Internet :
www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé le samedi matin
en juillet et août

Médiathèque

Horaires d'ouverture
Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 19h00
Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42

En semaine de 20h à 8h
Du samedi 13h au lundi 8h
Les jours fériés

En cas d'urgence vitale :
le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Android Market)



www.saint-jean-brevelay.bzh

Les brèves du conseil

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 mai 2018

Retrait de fonction d'un adjoint – Election d'un nouvel adjoint

Suite à un arrêté en date du 07 mai 2018 par lequel le Maire a retiré les délégations accordées à M. Raymond LE BRAZIDEC, 1^{er} adjoint, le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (18 pour, 4 abstentions), décide de démettre M. LE BRAZIDEC de son poste d'adjoint. Le Conseil municipal vote et désigne, à l'unanimité (17 pour, 5 abstentions), M. Christophe DANO, comme 1^{er} adjoint.

Travaux rue de Rennes – Plan de financement

Les travaux de la rue de Rennes pour lesquels le Conseil a attribué les marchés lors de sa séance du 26 mars 2018 vont démarrer mi-juin par les opérations de remplacement du réseau d'eaux pluviales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le plan de financement présenté et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la DETR et du Conseil départemental au titre du PST.

Lotissement du Govero – Compte administratif et compte de gestion 2017

Le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe du lotissement du Govero qui sont correspondants. Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe du lotissement Govero de l'année 2017.

Lotissement du Govero – Affectation du résultat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat comptable proposée.

Lotissement du Govero – Budget primitif 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de budget primitif 2018 du lotissement du Govero qui s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	438 726,16 €	438 726,16 €
Investissement	350 381,26 €	350 381,26 €

Lotissement de Kerivo – Compte administratif et compte de gestion 2017

Le Maire informe le Conseil municipal, qu'aucune dépense ni recette n'a été effectuée sur ce budget. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe du lotissement Kerivo de l'année 2017.

Lotissement de Kerivo - Affectation du résultat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat comptable proposée.

Lotissement de Kerivo – Budget primitif 2018

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2018 ci-contre :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	66 962,86 €	66 962,86 €

Budget assainissement – Compte administratif et compte de gestion 2017

Le Maire présente au conseil municipal le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement collectif, qui sont correspondants. Le Conseil municipal, approuve ceux-ci à l'unanimité.

Budget assainissement – Affectation du résultat

Les résultats de l'exercice comptable passé sont à affecter au budget du nouvel exercice. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat comptable proposée.

Budget assainissement – Budget primitif 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 ci-contre :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	364 588,51 €	364 588,51 €
Investissement	619 254,01 €	619 254,01 €

Centre d'incendie et de secours – Retenues de garantie

Le Maire explique que les procès-verbaux de fin de travaux du Centre de secours ont été établis en février 2017. Après une année, les 5% de retenue de garantie des factures sont libérés et réglés aux entreprises si aucun dérèglement n'est parvenu sur leurs ouvrages. Deux lots possèdent des ouvrages qui restaient à compléter, et qui n'ont pas été réalisés par les entreprises. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver les retenues de garantie pour le lot 02 – gros œuvre (2 694,53 €) et le lot 09 (801,16 €).

Rénovation de l'ancienne médiathèque – création de logements sociaux

Le projet de réhabilitation de l'ancienne médiathèque prévoit de transformer le bâtiment en un commerce et 3 logements. Sur ces trois logements, il est envisagé de conserver celui du premier étage en location en loyer libre et de positionner les deux autres en logements locatifs sociaux, de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration, réservé aux personnes en situation de grande précarité) pour le T2, et PLUS (Prêt Locatif à Usage Social, correspondant aux HLM traditionnels) pour le T4.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager l'opération sous maîtrise d'ouvrage communale pour deux logements locatifs sociaux et de solliciter auprès de l'Etat une décision d'agrément PLUS et PLAI, de solliciter 2 Prêts Locatifs Sociaux (PLAI et PLUS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, de solliciter les subventions du Conseil départemental pour la création de logements sociaux, de solliciter tout autre organisme ou partenaire susceptible d'aider à la création de locatifs sociaux et pour la revitalisation des centres bourgs ruraux ; de passer une convention d'assistance administrative et financière pour la maîtrise d'ouvrage avec SOLIHA, pour un montant de 1.5 % de l'opération (hors honoraires) ; d'autoriser le Maire à signer tous les contrats, les conventions, marchés, baux concourant à la réalisation de ce projet.

Bilan de la campagne 2017 de piégeage de ragondins

Comme chaque année, les sociétés de chasse ont piégé les ragondins sur le territoire communal. Le Conseil municipal décide de verser une subvention, au prorata des prises, d'un montant de 158,80 € à la société de chasse du Moustoir, 334,80 € à la société de chasse de Saint Uhec et 648,40 € à la société de chasse du Lay.

Tarification de la cantine

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2016/2017 pour l'année 2017/2018.

Pour la rentrée 2018, il est proposé de revaloriser les tarifs de la cantine, selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (augmentation de 1,2%). Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, les tarifs proposés à partir du 1^{er} septembre 2018 : 3,41 € pour les enfants de la commune et stagiaires, 3,82 € pour les enfants des communes extérieures, 6,97 € pour les adultes et 5,81 € pour les adultes subventionnés.

Tarification des camps d'été

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs comme suit :

Mini-camp de voile du 18/07 au 20/07 : 80 € par enfant, 72 € pour les bénéficiaires des bons CAF,

Camp de voile/kayak du 23/07 au 27/07 : 178 € par enfant, 160,20 € pour les bénéficiaires des bons CAF,
Camp d'équitation du 23/07 au 27/07 : 132 € par enfant, 118,80 € pour les bénéficiaires de bons CAF.

Demande subvention du Collège Saint Louis

Le Collège Saint Louis organise un projet culturel avec 90 élèves de 4^{ème}. Ce projet est financé par la DRAC, l'OGEC et le collège. Une participation est demandée à la commune pour boucler le plan de financement. Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 900 € au collège Saint Louis.

Demande subvention exceptionnelle de l'association Auto-Club Brévelais

L'Auto-Club Brévelais sollicite une subvention exceptionnelle pour faire face à des dépenses de mise aux normes de leur circuit, ainsi que pour les 20 ans du club. Le Conseil municipal, à l'unanimité, lui accorde une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

Convention avec l'A.C.A.D. – Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile autrefois proposé par Centre Morbihan Communauté a été remis aux communes qui souhaitent confier la gestion de ce service à l'ACAD. Pour que les Brévelais puissent en bénéficier, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention à venir.

Christophe DANO

1^{er} adjoint au Maire



Le 14 mai dernier, le Conseil municipal a élu, à l'unanimité, M. Christophe DANO au poste de 1^{er} adjoint. Il a reçu les délégations du Maire pour les travaux.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Infos mairie

État-civil

Mariages:

19/05 : Christel BELLENCOTRE et Brigitte EMO La Métairie Neuve

Décès :

05/05	: Lucette TALLEMET	2 rue du Porhoët	90 ans
05/05	: Jean BROUXEL	2 rue du Porhoët	95 ans
10/05	: Marie-Joseph KERBOUET	2 rue du Porhoët	85 ans
13/05	: Christophe JAN	Saint Guyomard	86 ans
23/05	: Jean BAUCHÉ	6 rue de Rennes	65 ans

Concours des maisons fleuries

Inscriptions



Les personnes désirant participer au concours communal des maisons fleuries doivent s'inscrire en mairie avant le 8 juin 2018.

Recherche d'informations



La Commission culture et communication souhaite connaître la signification de lieux dits ou sites de la commune (par exemple : La Butte de Justice, ...).

Vous pouvez contacter Isabelle PABOEUF à l'adresse mel suivante :

paboeuf.sjb@orange.fr ou au 06 65 22 30 38 pour échanger sur ce sujet. Merci



Médiathèque municipale



Samedi 2 juin, partez en balade avec l'escargot lors de l'Heure du



Conte. Première séance de 10h30 à 11h et seconde séance de 11h à 11h30. Ce tapis de lecture nous est prêté par la médiathèque départementale. Gratuit



Samedi 23 juin à 14h, fabrication d'un attrape-rêves. Atelier organisé en partenariat avec le service animation de Centre Morbihan Communauté et l'équipe de la médiathèque. Pour adultes et enfants accompagnés, à partir de 7 ans, sur réservation.

Un attrape-rêves est un objet artisanal, qui, dans la culture amérindienne, empêche les mauvais rêves d'envahir le sommeil de son détenteur, grâce aux fils de la toile et aux perles, qui agissent comme un filtre.

350 nouveaux disques à venir découvrir, puisqu'un échange avec la médiathèque départementale aura lieu dans le courant du mois (musiques du monde, jazz, chanson française, musiques classique et contemporaine, rock, chansons pour enfants...).

Centre de loisirs

Vacances d'été

Le service animation jeunesse ouvrira ses portes pendant les vacances d'été du lundi 9 juillet au vendredi 31 août.



CAMPS ÉTÉ 2018

La commune de Saint Jean Brévelay organise 3 camps cet été :



Camp 1 : du 18/07 au 20/07 (3 jours) à Arzon de 7 à 9 ans

Une sortie voile « catamaran », visite en petit train touristique, plage, veillées, jeux ...

Tarif : 80 €/72€ (bénéficiaires bons CAF)

Camp 2 : du 23/07 au 27/07 (5 jours) à Arzon de 9 à 12 ans

Stage voile & kayak, randonnée vélo, plage, veillées, jeux, marché d'Arzon, découverte de la presqu'île de Rhuys, soirées animées ...

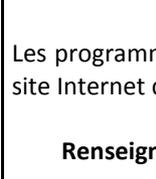
Tarif : 178 €/160,20 € (bénéficiaires bons CAF)



Camp 3 : du 23/07 au 27/07 (5 jours) à Arzon de 9 à 12 ans

Stage équitation, randonnée vélo, plage, veillées, jeux, marché d'Arzon, découverte de la presqu'île de Rhuys, soirées animées ...

Tarif : 132 €/118,80 € (bénéficiaires bons CAF)



ALSH ÉTÉ 2018

Les programmes seront bientôt disponibles en mairie et sur le site Internet de la Commune.

Renseignements : Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06

Maison de retraite



Mercredi 23 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir des danseuses de l'association El Flamen-co, un voyage en Espagne pour les résidents. Pour cette occasion, nous avons invité des résidents

d'autres EHPAD, ravis de partager ce beau spectacle tous ensemble.



Jeudi 24 mai, des élèves du Lycée Horticole de Saint Jean Brévelay sont venus faire un loto avec les résidents. L'enthousiasme des élèves a créé une belle ambiance festive, les résidents étaient ravis !



Un grand merci aux élèves pour les délicieux gâteaux réalisés pour cette occasion ainsi que les lots apportés.

La Claie sans frontières

Souffle de rajeunissement au jumelage

Dimanche 13 mai, la délégation de 61 personnes est rentrée ravie du séjour à Botley. Après les 20 ans fêtés en 2017 à Saint Jean Brévelay, la demande a été si forte qu'il a fallu refuser des familles. Le rajeunissement du groupe est une des caractéristiques sensibles et encourageantes de ce crû 2018. Pas moins de 14 scolaires (5 écoliers, 6 collégiens, 3 lycéens) ont apporté une note de jeunesse à l'association. L'occasion leur a été donnée, vendredi matin, d'être accueillis avec leurs parents à l'école d'Etat de Botley, forte de 340 élèves. Au-delà du partage de jeux de cricket et rugby adapté, nos jeunes ont été impressionnés par la discipline des écoliers anglais, qui portent l'uniforme. L'après-midi, du haut du Spinnaker qui domine Portsmouth, ils ont apprécié la vue sur la zone portuaire. Pendant ce temps, les autres familles visitaient Winchester : la prestation des guides a été soulignée par tous. Le samedi a été passé en familles. Beaucoup ont profité du beau temps pour se rendre dans les fameux jardins anglais dont la réputation n'est pas usurpée. La soirée n'a pas dérogé à la tradition : après un verre d'amitié et le cochon grillé, place a été donnée à la danse traditionnelle du terroir dans une ambiance très humoristique. L'an prochain, ce sera au tour de La Claie sans frontières de recevoir nos amis de Botley.



Championnat de Bretagne de motocross

Bravo Adrien

Adrien LAMOUR (motoclub de Lanvaux), jeune brévelais, s'est illustré lors de l'épreuve du championnat de Bretagne qui a eu lieu à Bignan le 8 mai dernier.

Après avoir remporté les deux manches qualificatives, il a rapidement pris la tête de la super finale. Malheureusement, il a chuté, laissant ainsi échapper la victoire. Il a terminé à la 4^{ème} place mais a montré tout son talent. Il a été le principal animateur de cette belle compétition bignanaise.

Bravo Adrien!



Roller Skating du Pays de la Claie

Des nouveaux maillots porte-chance !!

Dimanche 27 mai se déroulait la dernière journée du championnat de Bretagne poussins. Nos jeunes pousses arboraient leurs nouveaux maillots. Deux victoires face aux équipes Brestoises les Sharks et les Renards.

Pour une première année, la saison fut riche en émotions. Dès la première journée, le ton était donné. Les Pumas brévelais ont bousculé la hiérarchie régionale et terminent la saison sur la troisième marche du podium.

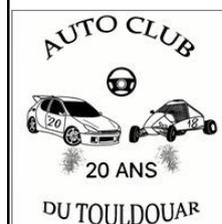


« Ma satisfaction est très grande aujourd'hui : des passes en retrait, des beaux shoots, des beaux dribbles, des belles accélérations et des super arrêts de notre mini goal. Bien sûr, il reste encore beaucoup de travail mais c'est quand même une belle récompense pour Benjamin BOUDARD et moi-même ainsi que pour les parents, fidèles

supporters de ces petits hockeys » commente Mickael GATELET, coach et entraîneur de cette équipe. Ils ratent de peu la qualification pour les phases finales du championnat de France (seuls les deux premiers sont qualifiés).

Autoclub brévelais

20^{ème} autocross



Les 16 et 17 juin; l'auto cross du Touldouar fête ses 20 ans. Samedi à partir de 15h, 1^{ère} et 2^{ème} manches qualificatives, restauration rapide sur place en soirée, feu d'artifice.

Dimanche à partir de 10h, 3^{ème} et 4^{ème} manches suivies des finales B et A à partir

de 17h, avec un show à chaque vainqueur.

Restauration sur place, menu à 12 euros le dimanche midi : melon et son jambon, bœuf bourguignon, pommes de terre nouvelles, fromage, tarte poire-chocolat, café (boisson comprise).



Pinceau Plum'

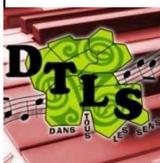
Exposition



Depuis de nombreuses années, l'association anime un atelier à Plumelec chaque samedi matin. Des artistes interviennent régulièrement. L'association exposera les travaux de ses adhérents : acryliques, aquarelles, dessins, huiles et pastels, du samedi 9 juin au vendredi 6 juillet. Un vernissage ouvrira l'exposition à 11h30 le 9 juin, salle de la Claie, aux heures d'ouverture de la médiathèque, face à la mairie (hormis le mercredi après-midi et les mardi 12 et 19 juin matin, samedi 23 juin après-midi et mardi 26 juin après-midi). Renseignements au 06 65 53 81 67.

Dans tous les sens

Audition et portes ouvertes



Mercredi 6 juin, 18h, dans la médiathèque de Saint Jean-Brévelay : audition des élèves d'éveil musical, de formation musicale et de piano, de Stéphanie STOZICKY.

Semaine du 12 au 16 juin : portes ouvertes de l'école de musique "Dans tous les sens", sur les horaires de cours habituels. Possibilité d'inscription sur place pour la rentrée 2018-2019.

Gym Danse Brévelaise

Gala de fin d'année



L'association Gym Danse Brévelaise organise son traditionnel gala de fin d'année le samedi 16 juin à 20h30 à la salle du Vertin. Cette année, les danseuses vous invitent au voyage à travers les différentes chorégraphies préparées tout au long de l'année. Cet événement vient clôturer une année de travail et permet de montrer le résultat des efforts fournis. La soirée est ouverte à tous.

N'hésitez pas à venir voyager le temps d'une danse.

Entrée 6€, 12-18 ans 3€, -12 ans gratuit.

Tal-ouz-tal

Trocs et puces



Le Cercle Celtique Tal-ouz-tal organise son premier troc et puces avec Marché du terroir, au complexe sportif de la Métairie, le dimanche 1^{er} Juillet 2018.

Avant les vacances, c'est le bon moment pour faire de la place dans vos placards !

Animations et restauration sur place.

Ouverture au public de 8h30 à 18h.

Renseignements et inscriptions au 06 67 17 94 92 ou 06 59 21 87 89 ou cc.talouztal@gmail.com.

Amicale Sportive Brévelaise

Soirée repas concert

Pour sa 5^{ème} édition, l'AS Brévelaise renouvelle son format repas-concert le samedi 7 juillet au complexe de la Métairie. Cette année, la soirée aura un accent un peu plus rock avec deux tributes : Tel&Phones ainsi que le groupe Stick'n Fingers. Ces deux groupes seront également accompagnés du DJ brévelais Marc Animation. La soirée promet d'être belle!

Repas : Moules Frites 12 € (-15 ans : 6 €)

Infos et réservations : 06 27 34 20 90 - Bars Tabac Le Lion d'Or et le P'tit Zeph - Boulangeries Offredo et Le Fournil Brévelais

TRAVAUX

Projet d'abattoir multi espèces à Saint Jean Brévelay

Des éleveurs rassemblés en association lancent une campagne de financement participatif (Association pour la construction de l'abattoir du Morbihan, loi 1901). Fort de plus de 300 éleveurs adhérents, le projet prend forme avec le soutien des acteurs publics, le soutien de la Fédération départementale des bouchers. Les éleveurs et les citoyens doivent rassembler 155 000 € dont 80 % sont déjà rassemblés par les éleveurs. Fin 2018, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif sera créée. Pour tout soutien financier ou information, contacter Christophe TACHEZ, chambre d'agriculture, 56 rue de la fontaine, 56 300 PONTIVY, tél : 02 97 28 31 31.



Des éleveurs rassemblés en association lancent une campagne de financement participatif (Association pour la construction de l'abattoir du Morbihan, loi 1901). Fort de plus de 300 éleveurs adhérents, le projet prend forme avec le soutien des acteurs publics, le soutien de la Fédération départementale des bouchers. Les éleveurs et les citoyens doivent rassembler 155 000 € dont 80 % sont déjà rassemblés par les éleveurs. Fin 2018, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif sera créée. Pour tout soutien financier ou information, contacter Christophe TACHEZ, chambre d'agriculture, 56 rue de la fontaine, 56 300 PONTIVY, tél : 02 97 28 31 31.

Sécurité routière

Une chicane provisoire a été installée le 23 mai en bas de la rue de la Résistance. Il s'agit d'un essai qui vise à assurer la sécurité des résidents et des usagers de cette rue en réduisant la vitesse des véhicules. Les résultats permettront d'envisager des aménagements « en dur ».



Maison des associations



Les travaux de maçonnerie et de charpente sont terminés. Le couvreur va pouvoir commencer. Nous apercevons maintenant la scène et les WC publics qui se trouvent à l'arrière du bâtiment principal.

Eglise

Les 2 pans de la façade nord du toit de l'église sont terminés. Les travaux continuent. Toute la partie nord de la toiture sera refaite.



Complexe de la Métairie

Peinture



Le ravalement de la tribune de la Métairie est en cours et devrait être terminé mi juin.



Vous rêvez depuis longtemps de vous initier à la sculpture ? Alors venez participer à un ou plusieurs ateliers pour créer une œuvre collective : un arbre de 2m de haut, tout en couleurs... Ateliers animés par la céramiste Sylvie Perdriau des Ateliers Kreaterre.

Ateliers à la salle de la Claire - médiathèque :

- lundi 28 mai de 17h à 20h : modelage, décor
- lundi 4 juin de 17h à 20h : modelage, décor
- lundi 25 juin de 17h à 20h : émaillage

Ateliers gratuits, ouverts à tous, places limitées pour chaque atelier

Inscription et renseignements : service culture - 02 97 60 43 42 - cdenis@cmc.bzh



Bruit de voisinage

Un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 réglemente les bruits de voisinage.

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Déchetterie

Horaires



La déchetterie de Brénolo est ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, fermée le jeudi.



Environnement

Chardons des champs



Par arrêté préfectoral du 17 juin 2011, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction devra être effectuée avant la floraison, de préférence par voie mécanique.

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS

L'immatriculation de votre copropriété au du Registre National des Copropriétés est une démarche obligatoire à réaliser avant le 31 décembre 2018.

Consulter votre ADIL pour savoir comment procéder :

- par téléphone : 02 97 47 02 30
- en venant à l'ADIL : 14 rue Ella Maillart à Vannes ou 6 rue de l'Aiglon à Lorient
- en venant dans l'une de nos 32 permanences.

Usage du feu

Un arrêté préfectoral du 10 juin 2009 réglemente les conditions générales d'emploi du feu, cette réglementation doit être **strictement** respectée. En cas d'incendie, votre responsabilité sera engagée et vous serez contraint de payer une amende.

Il est interdit de faire du feu durant la période **du 1^{er} juillet au 30 septembre**.

Du 1^{er} novembre au dernier jour de février, il n'y a pas besoin d'autorisation.

Du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} au 31 octobre, vous devez faire une déclaration en mairie au **moins 3 jours** avant la mise à feu pour les végétaux coupés et **au moins 15 jours** pour les végétaux sur pied.

Le jour de la mise à feu, vous devez **impérativement consulter l'avis favorable ou défavorable du SDIS 56**.



FORTES chaleurs

ADOPTEZ

LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



personnes âgées de plus de 65 ans • personnes handicapées ou malades à domicile • personnes dépendantes • femmes enceintes • enfants

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements **en respectant les indications notées sur le produit**.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

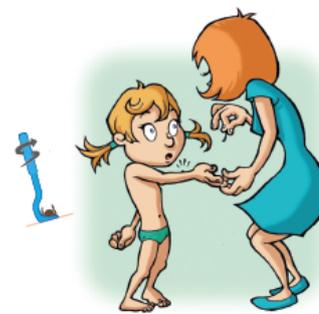
À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit fauiliée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir **un médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

Maison des Services publics

- **Néo Emploi** : tous les mardis de 9h à 12h, 02 97 53 36 25.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, 02 97 75 60 89.
- **ADIL** : le 4^{ème} lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **SOLHA** : le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Centre d'accès au droit** en semaine paire le mercredi de 9h à 12h, en semaine impaire le mardi de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 27 39 63.
- **Mission Locale** : le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors** : le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.



Ne manquez pas :

Les fêtes et animations

Samedi 2 juin	: fête du club équestre Gwen Roz à partir de 14h	Le Bas Moulac
Dimanche 3 juin	: loto organisé par la Société de chasse du Moustoir	salle du Vertin
Lundi 4 juin	: atelier céramique « L'arbre émaux » organisé par CMC de 17h à 20h	salle de la Claie
Mercredi 6 juin	: collecte de sang avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole de 15h à 19h	salle du Vertin
Mercredi 6 juin	: audition musicale des élèves organisée par Dans Tous Les Sens à 18h	médiathèque
Samedi 9 juin	: 9 ^{ème} tournoi foot jeunes organisé par L'Espérance Football Club à partir de 8h	stade de la Métairie
Samedi 9 juin	: défilé dans le bourg à 15h, kermesse de l'école Notre Dame sur le terrain du Borhig et soirée	salle du Vertin
À partir du samedi 9 juin	: exposition des œuvres des adhérents de Pinceau Plum', jusqu'au vendredi 6 juillet	salle de la Claie
Du 12 au 16 juin	: portes ouvertes de l'association Dans Tous Les Sens aux heures de cours	médiathèque
Samedi 16 juin	: 20 ^{ème} anniversaire de l'autocross organisé par l'Autoclub Brévelais	terrain du Touldouar
Samedi 16 juin	: gala de danse organisé par Gym Danse Brévelaise à 20h30	salle du Vertin
Dimanche 17 juin	: 20 ^{ème} anniversaire de l'autocross organisé par l'Autoclub Brévelais	terrain du Touldouar
Vendredi 22 juin	: soirée des talents des élèves du Collège Saint Louis	salle du Vertin
Samedi 23 juin	: atelier « fabrication d'un attrape-rêves » de 14h à 17h organisé par CMC, à partir de 7 ans	salle de la Claie
Lundi 25 juin	: atelier céramique « L'arbre émaux » organisé par CMC de 17h à 20h	salle de la Claie
Samedi 30 juin	: kermesse de l'école Paul-Emile Victor dès 15h	école Paul Emile Victor
Samedi 30 juin	: soirée repas organisée par le Club de judo à 19h30	salle du Vertin
Dimanche 1er juillet	: brocante organisée par Tal Ouz Tal	complexe de la Métairie
Samedi 7 juillet	: concert organisé par l'Amicale Sportive Brévelaise à 19h	complexe de la Métairie
Dimanche 8 juillet	: concours de pêche organisé par Football Loisirs Vétérans de 8h à 17h	étang de Kerfrolo

FETE DU CLUB

Samedi 02 Juin 2018
Centre équestre GWEN ROZ

14h00 défilé
Animations au Club
Spectacles équestres
19h30 repas
soirée dansante

Tomboola
1er lot Bon Achat 100€ PADD
2ème lot Bon Achat 50€ PADD
3ème lot Panier garni

Réservation repas
06.66.69.49.84
Menu adulte 13€ un kit offert
Menu enfant 5€ un jus de fruit offert

Piémontaise - Bas Moulac
Rougaille saucisse maison - jambon chips
Tarte aux pommes - Tarte aux pommes

St Jean Brévelay

Partagez votre pouvoir. Donnez votre sang.

Don de sang

ST JEAN BREVELAY

SALLE DES FETES DU VERTIN

Mercredi 6 Juin
15h - 19h

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Association "Dans tous les sens"

Association "Dans tous les sens"

Audition musicale

des élèves de Stéphanie STOZICKY

Mercredi 6 Juin - 18h
Médiathèque de Saint Jean-Brévelay

Éveil musical
Formation musicale
Piano

Entrée gratuite

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

2018-2019

INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ELEVES

LUNDI 11 ET MARDI 12 JUIN DE 18H A 20H SUR LES 2 SITES.

PORTES OUVERTES DU 4 AU 9 JUIN

SAINT JEAN BREVELAY

Samedi 9 juin 2018

Stade de la Métaireie à partir de 8h00

9ème Tournoi Foot Jeunes

Catégories U11 - U13 et U15

Parrainé par YANN KERMORGANT

ENTRÉE GRATUITE

Possibilité d'aise restaurants sur place

En partenariat avec Groupama

KERMESSE

ECOLE NOTRE DAME SAINT JEAN BREVELAY

Le 9 JUIN 2018

15h00 : Défilé dans le bourg
16h00 : Fête sur le terrain du Bortig
19h30 : Repas à la salle du vertin
20h00 : Animations
21h30 : Soirée dancefloor

Entrée gratuite

Menu adulte : Soirée Jambon & Fromage - Frites - 2€ par place - 1€ de réservation

Menu enfant de 3€ : Saucisses - Frites - Dessert

INSCRIPTIONS 2018-2019 !

PORTES OUVERTES !

DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE "DANS TOUS LES SENS"

DU 12 AU 16 JUIN MÉDIATHEQUE DE SAINT JEAN-BREVELAY SUR LES HEURES DE COURS

DE NOMBREUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE, DU CHANT, DE LA FORMATION MUSICALE, DES ATELIERS DE PRATIQUE COLLECTIVE, DES ARTS PLASTIQUES... IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

ASSOCIATION "DANS TOUS LES SENS"

Cours proposés : Du mardi au samedi, de 8h30 à 21h30 (selon l'instrument)

Piano : Accordéon diatonique
Guitare : Bombarde
Batterie/percussions : Saxophone
Violon : Clarinette

À Saint-Jean-Brévelay, Plumelec et Moréac !

Éveil musical (2-4 ans et 5-8 ans)
Formation musicale (enfants et adultes)
Chorale

Ateliers de pratique collective
Stages d'instruments
Arts plastiques

Tous âges, tous niveaux !

Tarifs annuels : Cotisation familiale obligatoire : 15 euros
Instrument : 360 euros
Arts plastiques : 360 euros
Chorale : 100 euros
Éveil musical : 180 euros
Pratique collective (pour un minimum de 8 élèves) : 50 euros
Formation musicale : 180 euros, gratuite si inscription à une autre activité

Contact
Tel : 02 97 60 43 42 / 06 63 25 43 78
Mail : assocdts(at)laposte.net
Dans tous les sens - asso-dts.fr

20ème Anniversaire

16 et 17 Juin 2018

ST-JEAN BRÉVELAY

Circuit du Touldouar

2 manches qualificatifs le samedi
2 manches qualificatifs finale B.A le dimanche

PASS WEEK-END 10€ DIMANCHE 8€

Restauration sur place

Feux d'Artifice samedi soir

ST JEAN BREVELAY ASSOCIATION GYM DANSE BREVELAISE

organise son

GALA DE DANSE

LE VOYAGE

Samedi 16 JUIN 2018

Salle du VERTIN 20 H 30

Entrée : 6€
12-18ans : 3€
-12ans : gratuit

VIDE GRENIER

A Ciel ouvert

Le 24 Juin 2018

Organisé par le Comité des fêtes

SAINT JEAN BREVELAY

Sant Yann Brevele

Au centre Bourg (Kreiz-Kêr)
Entrée gratuite de 8h30 à 18h
Restauration sur place

Renseignements : Michel au 06 67 89 92 14
Christian au 06 64 29 15 73

VENEZ CHINER EN PLEIN AIR
PLAISIR ASSURE ET PROMENADE EN FAMILLE
AU PAYS DES KORRIGANS

JUDO-CLUB BREVELAY

depuis 1975

Le Judo-club Brévelay organise une soirée à la salle du Vertin.

Le samedi 30 juin 2018

A partir de 19H30
Démonstration de judo
Repas suivi d'une soirée dansante

Kir
Rougail
Fromage, salade
Dessert
Café

12€/adulte et 7€/enfant

Vous êtes tous les bienvenus

Pour tout renseignement téléphoner au 06-49-72-66-20

KERMESSE

SAMEDI 30 JUIN

Fête de l'école

organisée par l'Amicale Laïque de l'école Paul Émile Victor

Nombreux jeux dès 15h30 (structures gonflables, le penalty, poneys, maquillage, ...)

Danse des enfants dès 15h

BUVETTE - GÂTEAUX - BONBONS

Tirage de la tombola vers 18h15 - Apéritif offert vers 18h30
REPAS vers 19h30 sur place

Réservation possible au 06 07 71 62 67 ou 04 41 29 03 ou encore à amicalaïque.ecolepaulémilevictor@hotmail.fr

VENEZ NOMBREUX !!
Adhésif 30 € - Solide groupe
Escalade à la normande
Fromage accompagné de saut de chèvre
Café

Enfants : 3 € - Nappes frites
Edcar au choix

SAM. 07 JUILLET 2018

MOULES-FRITES / CONCERTS

STICK'N FINGERS TRIBUTE TO THE ROLLING STONES
TELEPHONES TRIBUTE TO TELEPHONE

+ MARC ANIMATION

19h - STADE DE LA METAIRIE
56660 ST-JEAN BREVELAY

ADULTE : 12€ - 15 ANS : 6€ - ORGANISÉ PAR LES BREVELAISES
Infos et réservations : 06 97 34 20 90
Bans Tabac - La Laine d'Or - La P'tite Zoé - Boulangerie Gâtineau & Co - Fromage - St-Jean Brévelay

CONCOURS DE PECHE SAINT JEAN BREVELAY

Étang de Kerfrol - Route de Colpo

DIMANCHE 8 JUILLET 2018

De 8 h à 17 h 00

120 kg de truites

Engagement : 9 €/pers. sans permis

Coups et lot à chaque catégorie :

Hommes - Femmes - Jeunes

Restauration - Buvette - Gâteaux

LEADER INTÉRIM RECRUTE (H/F)

Ouvrier de Production h/f

(Formation possible sur poste découpe)

Leader Intérim CDI & Formation

LEADER INTERIM VANNES
Tél. : 02.97.25.62.77 - Mail : vannes@groupeleader.com

www.groupeleader.com

Tous nos postes sont ouverts aux personnes bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé.

CONTRAT : Intérim CDI CDI

Date : 15 mai 2018